INFOS PLUS

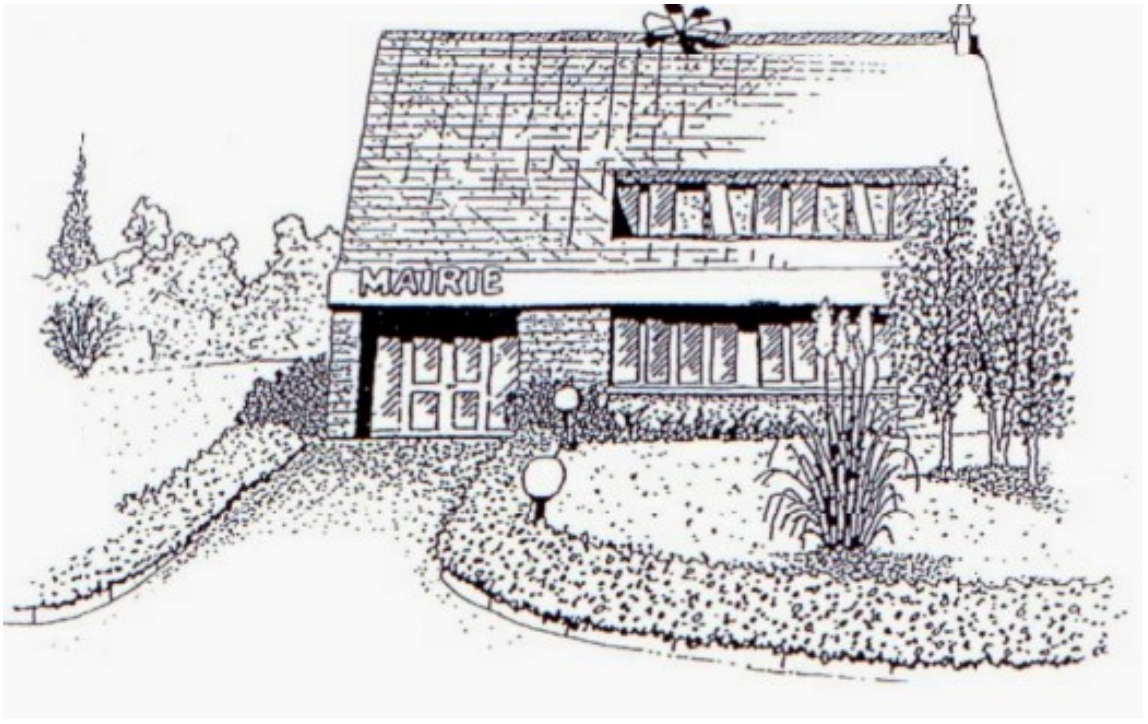

OCTOBRE - NOVEMBRE -DECEMBRE 2021 N° 191

Sommaire :

- ***Le mot du Maire p 3 à 5***
- ***Actualités p 6***
- ***La vie communale p 7 - 12***
  - ◊ *Conseils municipaux* ***p 7 - 8***
  - ◊ *Des colis pour les aînés* ***p 8***
  - ◊ *EPHAD Béthanie* ***p 8***
  - ◊ *Communauté de Communes* ***p 9***
  - ◊ *Concours des Maisons, fermes et jardins fleuris* ***p 10***
  - ◊ *Marché de Noël* ***p 10***
  - ◊ *Cérémonie du 11 novembre* ***p 10***
  - ◊ *Travaux à la gare* ***p 11***
  - ◊ *Enfouissement du réseau basse tension* ***p 11***
  - ◊ *Logement T3 à louer* ***p 11***
  - ◊ *La boulangerie et l'Epiphanie* ***p 12***
  - ◊ *Médailles pour les Sapeurs Pompiers* ***p 12***
- ***La vie associative p 13 - 24***
  - ◊ *Le Souvenir Français* ***p 13***
  - ◊ *Association de pêche L'Épinoche* ***p 13***
  - ◊ *Le Club de l'amitié* ***p 14***
  - ◊ *Le Syndicat d'Initiatives* ***p 14***
  - ◊ *Familles Rurales - Recrutement* ***p 14***
  - ◊ *Union Sportive de Pellevoisin* ***p 14***
  - ◊ *Un producteur en permaculture* ***p 15***
- ***Jardin d'agrément et potager p 16***
- ***Pages pratiques p 17- 22***
  - ◊ *Mémento permanences* ***p 17***
  - ◊ *État civil* ***p 18***
  - ◊ *Très haut débit mobile et TNT* ***p 18***
  - ◊ *Calendrier des randonnées* ***p 19***
  - ◊ *Collecte des ordures ménagères* ***p 19 - 20***
  - ◊ *Solutions de téléassistance* ***p 21***
  - ◊ *Service d'accès aux soins* ***p 21***
- ***Notes d'histoire locale p 22***
  - ◊ *La dépendance, l'entraide et l'aide* ***p 22***
  - ◊*Permanence écrivain public* ***p 23***

Le mot du Maire

Cher(e)s administré(e)s,
Chers amis,

Comme cela n'était pas prévu, 2021 se termine, hélas, comme 2020 compte tenu de l'omniprésence de ce virus qui semble prendre plaisir à nous poursuivre! Il est encore trop tôt pour dire que les années se suivent et se ressemblent...Nous souhaiterions le contraire!
Je constate que les efforts que vous poursuivez jour après jour portent leurs fruits même si quelques drames survenus ont endeuillé des familles. Je réitère ici la nécessité de respecter les règles sanitaires afin que vous puissiez profiter le plus rapidement possible d'un retour à la vie d'avant!
Quelles déceptions pour la Municipalité que de ne pas pouvoir vous réunir et se voir obligée d'annuler toutes les manifestations les unes après les autres avec leurs lots de frustrations.
Néanmoins, nous avons essayé de poursuivre les actions envisagées pour notre commune dont je vais vous faire le point de situation ainsi que les faits qui ont marqué notre actualité :

Courant janvier 2021 :

- Le renouvellement du marché d'assainissement qui démarre ce 01 janvier 2022 nous a occupés toute l'année depuis le mois de janvier 2021 compte tenu des différentes négociations à conduire. Fort heureusement, notre Délégation de Service Public a pu bénéficier de la parfaite maîtrise d'un bureau d'études spécialisé et le marché final signé a été déposé le 30 décembre 2021 en Préfecture.

- Toujours dans le cadre assainissement, vous vous souvenez que des travaux de remise en état doivent être réalisés d'une part à la station d'épuration et, d'autre part, sur des tronçons défaillants du réseau. Encore une fois, la mise en œuvre des travaux peut vous paraître longue, mais compte tenu du montant de ces travaux, des appels de candidatures et d'offres doivent être faits dans les règles et "règles" n'étant pas un vain mot eu égard à la complexité des normes. Tous les propriétaires riverains à ces travaux ayant donné leur aval, les études de terrain vont commencer en janvier 2022 ainsi que les travaux . Seule la station d'épuration n'est pas planifiée cette année, car de tels travaux nécessiteront de gros moyens matériels qu'il faudra planifier spécifiquement (station mobile d'épuration par exemple pour éviter les rejets polluants).

- La MSP a accueilli une orthophoniste, Mme Claire Balmes, qui a très rapidement dû refuser des consultations, la demande étant largement supérieure à l'offre !

- Changement de gérant à l'épicerie du village, Omar s'en va et Mme Nicole Chaulet prend possession des lieux.

- Une étude sur la sécurisation de Pellevoisin a été réalisée (caméras).

- Installation d'un couple à « La Biaiserie » qui cultivera des légumes en permaculture et fera du pain "Bio" et qui sera sur notre marché du mardi matin dès 2022. Son nom: "À l'Ombre des Noyers". (Cf p15)

Courant avril :

- Deux mariages : M. et Mme Poupard et M. et Mme Salamacha.

- M. Jean Pierre Pinon, ancien Pdt des Anciens Combattants, nous a quittés.

- Remise en état des rues (Aubuées, parking, Jean Moulin, Buissons, Sand, Trois Échelles, Fosse du Bourg et St Dominique).

Courant mai :

- Visite de 2 architectes commandés par les services de la Préfecture de l'Indre pour un avis sur la réfection de notre centre bourg. Il nous faudra attendre les mesures de vitesses prévues en septembre par le Département pour tirer quelques conclusions et envisager les aménagements nécessaires.

- La cérémonie du 8 mai a pu se dérouler en comité très restreint.

Courant juin :

- Réouverture des restaurants et particulièrement celui de notre Babette!

- Reprise des activités des associations communales.

- Élections Départementales.

Courant juillet :

- Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique autour du Monument aux Morts.

- Passage du Tour de France sur le territoire de notre Communauté de Communes.

- Annulation des festivités du 14 juillet.

- Finition du montage du nouveau jeu de l'école.

Courant septembre :

- Arrivée du Docteur Laure Germain à la MSP qui consulte le jeudi.

- Rentrée des classes avec un effectif légèrement moindre par rapport à l'an dernier.

- M. Claude Roux, ancien Maire et ancien président de l'Union Sportive, nous a quittés.

- Le mariage de M. et Mme Lardeau.

- Rencontre de M. Gilles Bernanos pour un avis sur un document concernant son grand-père qui sera apposé à l'entrée du cimetière.

- Une journée propreté "Nettoyons la Nature" a été organisée par la directrice de l'école et quelques kg de déchets ont été récupérés par les élèves.

- Des actes d'incivilités (grosses dégradations) ont été faites sur quelques bâtiments (privés et communaux).

- Le Syndicat d'Initiatives a pu réunir les bénévoles du Retour de la Vapeur autour de la collection de tracteurs anciens de M. De Clerck et leur donner rendez-vous pour une nouvelle fête en 2023, 2022 étant réservée à une manifestation organisée par les Pellevoiz'Icos.

Courant octobre :

- Mise en œuvre des travaux d'enfouissement des lignes électriques (avenue de la République, rue de la Promenade et rue de l'Oucheron). Je rappelle notre obligation de refaire à nos frais l'éclairage public dont les lampadaires sont posés sur les poteaux qui vont être supprimés !

- Une première réunion a lieu à l'EHPAD d'Ecueillé en vue de la création d'une microcrèche destinée aux futures mamans qui travaillent. Le manque d'assistantes maternelles est important sur notre territoire.

- Début des travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la gare qui se prolongeront cette année.

- Pose de la boîte à livres fabriquée par M. Francis SAINSON à proximité de la bibliothèque.

Courant novembre :

- Le Docteur Laure Germain s'installe à temps complet à la MSP. Nous envisageons l'inauguration de cette MSP du nom d'Amédée Renault (ancien Maire, ancien vétérinaire, ancien Député et donateur de la maison) début 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

- Visite de M. le Secrétaire Général et Sous-Préfet pour une visite des réalisations faites à Pellevoisin et la prise en compte de nos projets .

- Remise des colis de l'ONAC aux anciens combattants et veuves de guerres à l'EHPAD de Béthanie.

- Cérémonies du 11 Novembre, Ste Cécile et Ste Barbe célébrées quasi normalement.

- Mme Nicole Augustin nous a quittés ; Elle s'était longtemps occupée de Familles Rurales.

Courant décembre :

- Remise des prix des maisons, fermes et balcons fleuris pour tout notre canton au Foyer Rural.

- Annulation de notre repas dit "des Anciens" et des vœux de la Municipalité cause Covid. Annulation aussi du repas de fin d'année du club de l'Amitié.

- Seule manifestation "allégée" autorisée, le marché de Noël qui a accueilli une trentaine de brocanteurs et des commerçants de produits locaux, mais qui s'est fait sans Père-noël et sans spectacle.

- Confection et distribution des "colis de Noël " (203) réalisés à partir de denrées issues de nos commerces et artisans.

Prévisions 2022

La téléphonie mobile : *Il reste 4 mois à l'entreprise Bouygues pour nous installer le pylône à Faix qui recevra tous les fournisseurs d'accès. Je rappelle que nous bénéficions d'une action spécifique encadrée par la Préfecture et le Conseil Départemental sur cette installation qui rendra de grands services au sud et à l'ouest de Pellevoisin, ainsi*

qu'à Villegouin et Argy.
La fibre optique à domicile: *Il s'agit là de l'accès au réseau Internet sans limites! Les premiers travaux ont été lancés cette année et l'objectif fixé à 2023 pour Pellevoisin devrait être tenu, les travaux ayant pris un peu d'avance. L'an dernier, je vous avais annoncé une participation de la commune et de la communauté de communes, mais aucune participation ne sera demandée, le Département ayant trouvé tous les financements nécessaires.*
L'enfouissement du réseau électrique basse tension: *Cette année, le village de Vaux devrait être mis en chantier.*
La remise en état du réseau d'assainissement : *Ce sujet déjà abordé dans ce courrier concernera des premiers travaux en sortie de Pellevoisin route de Buzançais puis en direction de la station d'épuration.*
La remise en état de la chaussée avenue de la République: *Le Département prévoit la réfection de cet axe depuis la Mairie jusqu'au panneau de sortie de Pellevoisin direction Ecueillé. Le calendrier prévu est courant deuxième semestre 2022?*
La remise en état du réseau d'eau potable: *Compte tenu de cette remise en état de chaussée avenue de la République, le Syndicat des Eaux du Boischaut Nord (SEBN) a anticipé l'échange de la conduite d'eau potable sur cette partie d'axe pour pérenniser les travaux du Département.*
L'achat du bâtiment Merkur: *Cela faisait quelques années que la Municipalité cherchait un local suffisamment grand pour y regrouper ses services techniques très mal installés et "éparpillés", situation qui nous valait des rappels à l'ordre sur la santé (hygiène) et la sécurité des personnels. Nous avions fait une première offre d'achat qui fut refusée, mais la seconde vient tout juste d'être acceptée.*
Nous pourrons ainsi créer un local pour les associations, donc enfin installer l'école de musique et la musique dans des locaux plus grands compte tenu du nombre important de musiciens.
Nous envisageons aussi de pouvoir louer un espace dédié aux producteurs locaux qui pourraient faire de la vente quelques jours par semaine et/ou équiper un local permettant d'installer pour démarrer une jeune entreprise (genre pépinière d'entreprises). L'arrivée de la fibre nous ouvre cette perspective, sans compter sur le télétravail qui a tendance à se développer?
Divers: *Des demandes de financement vont être déposées pour la création de trottoirs rue Bernanos afin de permettre aux piétons qui viennent des Grands Champs et de la route de Valençay de rejoindre le centre bourg en toute sécurité. Le seul bémol est l'obligation que nous aurons de supprimer une des deux rangées d'arbres pour cet aménagement.*
La rue des Buissons est aussi concernée par un tel aménagement ainsi que la réparation des trottoirs rue George Sand et rue Jean Moulin.
L'aménagement du centre bourg est toujours d'actualité (voir paragraphe courant mai). Cette année ont été réalisées des mesures de vitesse et de quantité de véhicules dans les deux sens de circulation avec radars pendant quelques semaines à trois emplacements différents; Les résultats sont surprenants: Dans le centre bourg, très peu de véhicules (VLet PL) sont au-dessus de la vitesse limite dans les deux sens et quand ils dépassent, c'est de très peu! Le Département ne propose donc aucun "obstacle" pour casser la vitesse dans ce centre.
Les dépassements du seuil limite de vitesse plus nombreux sont dans le sens centre bourg vers Ecueillé dès le Foyer Rural (en montée). Le Département propose un obstacle sur cet axe du type "feu vert de récompense", ou surélévation? Nous en reparlerons!
Quelques autres études d'aménagement sont en gestation: Une piste de Pumptrack (trottinettes , skates...), un parcours de santé, la vidéo protection, la rénovation du court de tennis, l'acquisition d'un écran numérique, un réservoir de récupération d'eaux de pluies qui nous permettrait l'arrosage des fleurs même en période de restriction d'eau.
En 2022, n'omettons pas non plus les:
Élections Présidentielles: *Elles auront lieu les 10 et 24 avril. Pâques étant le 17.*
Élections Législatives : *Elles auront lieu les 12 et19 juin.*
Je termine en remerciant tous les membres du Conseil Municipal pour leur engagement sans faille qui nous permet d'avancer malgré les obstacles rencontrés, je sais pouvoir compter sur eux.
Merci aussi aux personnels communaux qui eux (elles) aussi ont beaucoup donné pour que les charges soient absorbées en temps et en heures.
Un merci spécial aux membres du Syndicat d'Initiatives et aux bénévoles de la commune qui organisent et répondent présents à chacune des sollicitations.
Je formule des vœux pour que 2022 nous rouvre des opportunités de rencontres et vous souhaite à toutes et à tous de rester dans la meilleure forme possible et très vigilants face à cette pandémie.
N'oubliez pas: "Prenez soin de votre santé, de celle de vos proches et pensez à celle des autres"!

Actualités

2022 : Election présidentielle -Les 10 et 24 avril
Elections législatives - les 12 et 19 juin

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 :

- à la mairie : muni de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile,

- par Internet sur Service-Public.fr, pour une inscription en ligne et pour vérifier votre inscription sur la liste électorale

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687.

Avis aux propriétaires de peupliers sur pieds

Actuellement, la commune voudrait couper des peupliers lui appartenant et qui deviennent dangereux, mais la trop faible quantité n'est pas intéressante pour les bûcherons.
Avis aux propriétaires de peupleraie qui souhaiteraient procéder à leur coupe sont invités à se signaler à la mairie de façon à se grouper.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la commune de Pellevoisin :
http://pellevoisin.fr/

et sur la page Facebook :

https://www.facebook.com/Commune-de-Pellevoisin-100938312413589/

La vie communale

Conseil Municipal du 26 novembre 2021

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Gérard SAUGET, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le 22/11/2021.

Approbation des modalités de redressement des finances de la Communauté de Communes Ecueillé-Valençay

Vu les statuts de la CCEV,
Considérant la baisse drastique des dotations d'Etat depuis plusieurs années,
Considérant les transferts successifs de compétences des communes vers la CCEV sans transfert de charges ni révision des attributions de compensation concordante (ex : Le Musée de l'automobile, des logements sociaux, les médiathèques et les bibliothèques communales, le train touristique Argy-Valençay, les travaux de voirie, le gymnase de Valençay)
Considérant les faibles marges de manœuvre fiscales à la disposition de la CCEV,
Considérant que les efforts déjà réalisés en matière de maîtrise budgétaire ne permettent plus de disposer de marges suffisantes sauf à remettre en cause l'existence-même des services gérés par la CCEV,
A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'augmentation des participations des communes proposée par le conseil communautaire en date du 10 novembre 2021 tel que présenté par le Maire avec une participation pour la commune prévue de 30.500 €.

Les tarifs des cimetières communaux (concessions et location du caveau provisoire) au 1er janvier 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter de 1% (arrondi à l'euro supérieur) le prix de vente des concessions. Il fixe donc, à compter du 1er janvier 2022, à : 42 € le m² les concessions trentenaires, 73 € le m² les concessions cinquantenaires et 176 € le m² les concessions perpétuelles.
L'indemnité journalière pour le dépôt d'un corps dans le caveau communal, est fixée à 0,50 € par jour.

Les tarifs des salles seront reportés à la prochaine réunion du 10 décembre 2021.

Passage de la nomenclature comptable M14 à la M 57 au 1er janvier 2022

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local.
Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.
Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14 soit pour la commune de Pellevoisin son budget principal et son budget annexe « Maison médicale » programmée au 1er janvier 2022.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable du ou des budgets de la commune de PELLEVOISIN

Projet de délibération relative au décompte du temps de travail des agents publics (1607 heures/an)

Considérant que la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit la suppression des régimes dérogatoires aux 35 heures maintenus dans certains établissements et collectivités territoriaux et un retour obligatoire aux 1607 heures, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet présenté par le Maire sur l'adoption de la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies.

Demandes de subventions 2022 :

Suite aux demandes de subventions suivantes, le Conseil municipal a octroyé les montants suivants :
Le Secours populaire : 0€, la Prévention routière : 50 € et l'AFMTéléthon : 50 € si seulement l'opération Tartiflette ne peut se dérouler pour cause de COVID19.

Conseil Municipal du 10 décembre 2021

Les membres du Conseil municipal se sont réunis à la mairie, sous la présidence de M. Gérard SAUGET, Maire, conformément aux convocations qui leur ont été adressées le 03/12/2021.

Assainissement – Choix du délégataire – Approbation de la passation du contrat de concession par délégation de l'exploitation du service de l'Assainissement Collectif

Considérant que par délibération du 25 mars 2021 le principe d'une concession par délégation de l'exploitation du service de l'assainissement Collectif avait été choisie et vu l'offre de contrat analysée par la commission de délégation de service public, à l'unanimité, le Conseil municipal approuve le choix de la société SAUR comme délégataire pour la période 2022-2036.

Les tarifs 2022 de location des salles municipales

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'augmenter les tarifs du Foyer rural de 1% par rapport à l'année 2021 et ceux de la gare ont été modifiés suite aux travaux et fixés de façon suivante : la demi-journée à 45 €, la journée à 70 €, 9 h à 9 h le lendemain à 90 € et 70 € par journée supplémentaire.

Syndicat des Eaux du Boischaut Nord - Rapport 2020 du Président sur le prix et la qualité du service de l'eau potable

Considérant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2020 établi par le Président et après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, ledit rapport annuel présenté par le Président pour l'année 2020.

Des colis pour les aînés

Devant les résidents de l'Ehpad Béthanie réunis, le maire, Gérard Sauget, a rappelé l'importance d'honorer le souvenir des anciens combattants, à quelques jours du 11 Novembre. Accompagné de son adjointe, Annette Bourroux, et du président de l'Union locale des anciens combattants d'Afrique du Nord, Daniel Bavouzet, il a distribué aux résidents les colis attribués par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onac), composés de produits locaux (baume, pâtes de fruits…).

N.R.

Des colis pour les aînés
© Photo NR

Des casques de réalité virtuelle à Béthanie

Le virtuel a fait son entrée à Béthanie.
© Photo NR

En partenariat avec l'Opéra national de Paris et la fondation Crédit agricole, la Fehap (Fédération d'établissements et services du secteur social, sanitaire et médico-social) a permis à des Ehpad de la région Centre-Val de Loire de tester des casques de réalité virtuelle. L'Ehpad Béthanie de Pellevoisin s'est portée volontaire pour cette opération et a reçu, pour six mois, deux casques de réalité virtuelle.

Avec ces équipements, les résidents peuvent s'immerger à 360 degrés dans le Palais Garnier ou l'Opéra Bastille et ainsi découvrir différents ballets. Cette incursion dans l'univers des nouvelles technologies s'inscrit dans la démarche d'ouverture au numérique menée par l'animatrice et la psychologue de l'établissement, au travers notamment d'ateliers d'initiation et d'utilisation de tablettes. Les séances de réalité virtuelle suscitent un réel intérêt et donnent lieu à des échanges nourris entre participants qui découvrent à la fois des œuvres et des outils que la plupart ne connaissaient pas.

N.R.

Communauté de communes d'Ecueillé-Valençay

Annick Brossier, présidente de la communauté de communes Écueillé - Valençay, est également maire de La Vernelle, depuis juin 2020.
© Photo NR

La communauté de communes Écueillé-Valençay a entrepris un plan de redressement des finances qui met à contribution ses dix-huit communes.

La communauté de communes Écueillé-Valençay (CCEV) s'est lancée depuis plusieurs semaines dans un véritable marathon qui devrait s'achever ce mercredi 29 décembre avec la réunion du conseil municipal de Langé. Il sera le dernier – sur dix-huit (1) – à se prononcer sur le plan de redressement financier souhaité par Annick Brossier, présidente, et les conseillers communautaires.

De quoi s'agit-il ? Élue à la tête de la CCEV en 2020, dans la foulée de son élection en tant que maire de La Vernelle, Annick Brossier savait *« qu'une de ses priorités serait d'effectuer un travail sur les finances de la communauté de communes si l'on souhaitait lancer des projets et les financer sereinement ».*

Elle rappelle : *« La fin de l'aménagement de la zone d'activité de Luçay-le-Mâle pour 600.000 € ; celle aussi de Vicq-sur-Nahon où nous devons acheter les terrains et qu'il faudra aménager* (2 M€ en plusieurs tranches) *; la réfection de deux ponts* (à Luçay-le-Mâle et Villentrois-Faverolles-en-Berry) *pour 700.000 € ; des investissements à l'abattoir de Valençay pour 600.000 €… »*

« La CCEV n'est pas endettée »Le budget global de 5 millions d'euros ne suffit pas pour financer toutes les dépenses prévues par la CCEV. *« La situation de nos finances est due à des dotations de l'État en baisse, à des transferts de nouvelles compétences comme l'économie pour laquelle nous avons embauché un développeur économique, et à la Gemapi* (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). *»*

D'où l'idée de faire appel à la solidarité communale. La présidente y est allée par paliers. *« Il y a d'abord eu des groupes de travail avec tous les vice-présidents avec lesquels nous avons élaboré plusieurs scénarios,* explique Anncik Brossier. *Nous les avons présentés en bureau des maires afin de retenir celui qui était le plus équitable. La communauté de communes a ensuite validé le principe. »*

L'effort est conséquent pour les communes. Par exemple, pour les travaux de voirie, leur particpation va passer de 10 % à 25 %. Une part va aussi être ponctionnée sur les attributions de compensation versées aux communes. Toutes sortes de mesures vouées à perdurer et à mieux asseoir la capacité financière de la CCEV.

Autant d'exemples qui devraient permettre à la communauté de communes de récupérer, au final, 500.000 € et porter son budget 2022 à 5,5 M€. *« J'ai conscience de l'effort financier que cela représente »*, assure Annick Brossier, qui prend pour exemple sa commune, La Vernelle, qui se verra amputée de 29.400 €, ou celui d'Écueillé dont la quote-part est de 47.800 €. *« La CCEV n'est pas endettée et si nous n'avons pas ces 500.000 €, on fera tout simplement moins de projets,* assure encore la présidente. *Il s'agit de réorienter les finances différemment. »*

Pour ce faire, il a fallu convaincre, et visiblement, l'explication de texte a porté ses fruits puisque seize communes ont déjà voté en faveur – dont onze à l'unanimité – de ce plan de redressement. Outre Langé, mercredi donc, reste le cas de Jeu-Maloches qui doit encore revoter pour compléter son conseil municipal.

(1) Valençay, Écueillé, Fontguenand, Frédille, Gehée, Heugnes, Jeu-Maloches, La Vernelle, Langé, Luçay-le-Mâle, Lye, Pellevoisin, Préaux, Selles-sur-Nahon, Veuil, Vicq-sur-Nahon, Villegouin, Villentrois-Faverolles-en-Berry.

Concours des Maisons Fleuries

Concours sur le thème « Tour de France »

Au foyer rural de Pellevoisin le 2 décembre 2021. Des habitants de Pellevoisin inscrits ont été récompensés.

1ère catégorie	Mme CARAT Mireille	1er prix
	M. LARDEAU Christian	1er prix
	M. LECLERC Gilbert	1er prix
	M. CAMPES Bernard	2ème prix
	Mme TÊTE Chantal	2ème prix
	Mme BRUGERE Alberte	3ème prix
	Mme PINON Sophie	3ème prix
2ème catégorie	Mme PENIN-BARBAY Dolorès	2ème prix
4ème catégorie	Mme BAVOUZET Solange	1er prix
	Mme BONNEAU Dominique	2ème prix

Marché de Noël 2021

Le marché de Noël en musique

Dimanche 19 décembre, le syndicat d'initiatives et la municipalité de Pellevoisin organisaient leur traditionnel marché de Noël. Un marché particulier au vu des restrictions sanitaires, mais les marchands de bouches présents étaient satisfaits de la fréquentation des visiteurs malgré une météo maussade. Les Pellevoi'zicos ont animé le marché en apportant un peu de chaleur.

Le marché de Noël en musique
© Photo NR

N.R.

Cérémonie du 11 novembre

Travaux à la gare

La Gare a été rachetée à la SNCF par la commune de Pellevoisin en 1982 puis réhabilitée en salle de réunion en 1988. Des travaux étant nécessaires, la rénovation et la mise au norme de cette salle ont démarrés fin 2021.
Le montant des travaux s'élève à 57.046 € financé pour 33.168 € par le Fonds d'Action Rural.

Travaux sur l'enfouissement du réseau basse tension

Débuté en octobre 2021, l'enfouissement de la basse tension se poursuivra jusqu'en avril 2022 pour la portion avenue de la République et la rue de la Promenade.

Ces travaux se poursuivront au Village de Vaux.

Arrivée de la fibre à domicile

A certains endroits de la commune (bourg et villages), l'installation de la fibre nécessitera la pose de poteaux supplémentaires capables de supporter ce câble en fibre de verre.

Logement T3 à louer au 1 rue des Aubuées

1 rue des Aubuées – 36180 PELLEVOISIN

Logement T3 à l'étage – Garage – Cour fermée –
Loyer mensuel 366 € 39 sans les charges
Chauffage électrique

Des travaux d'isolation thermique ont été effectués.

Les dossiers de demande de logement sont à déposer à l'OPAC de l'Indre.

La boulangerie et l'Epiphanie

A Pellevoisin, un coffret de fèves de collection pour l'Epiphanie

Avis aux collectionneurs : Mickaël et Romane Amy, boulangers à Pellevoisin (Indre), ont fait confectionner des fèves à partir de photos anciennes de leur commune. Elles garniront les galettes des rois durant tout le mois de janvier.

Installé depuis quatre ans à Pellevoisin (Indre), le jeune couple de boulangers, Mickaël et Romane Amy, propose pour l'Epiphanie un coffret de fèves réalisées à partir de photographies anciennes de la commune. "Cette collection est composée de sept fèves : six concernent les monuments et lieux de Pellevoisin à la Belle Epoque (le château du Mée, la gare, l'entrée du village, le grand hôtel, l'église, la rue principale) et une septième est consacrée à la boulangerie." Daniel Rabier les a notamment aidés pour la recherche des photos anciennes.

Décorées à la main

Par cette initiative, les deux commerçants espèrent "rappeler des souvenirs à nos clients" tout en rendant "hommage à notre histoire commu-

Mickaël et Romane Amy, boulangers, présentent un coffret de fèves de Pellevoisin.

nale". Conçues par l'entreprise Pannessiel, basée près de Grenoble, les fèves sont en porcelaine. Elles ont été décorées à la main en France, dans un atelier qui apprend aux personnes loin de l'emploi à trouver leur place dans la vie professionnelle.
Les collectionneurs trouveront ces fèves originales dans les quelques 700 galettes des rois (frangipane et autres parfums) qui seront confectionnées par le couple de boulangers durant cette période de l'Epiphanie.

N.R.

Médailles et grades pour les Sapeurs Pompiers

Dimanche 28 novembre, après une annulation de la Sainte-Barbe 2020, liée à la crise sanitaire, les sapeurs-pompiers du Centre de secours de Pellevoisin ont enfin pu commémorer leur sainte patronne avec port du masque et contrôle du pass obligatoires.
A cette occasion, diverses distinctions et médailles ont été remises dont l'insigne de Chef de centre, le grade de lieutenant et la médaille des vingt ans à Xavier Souverain, le grade de Lieutenant pour l'infirmière Pauline Duchezau, le grade de Caporal-chef pour Quentin Bisson et la médaille du ministère et de l'Union départementale pour Alain Vincent, ancien chef de centre, ainsi que des fourragères pour Michel Ballereau, Philippe Milhau, Adrien Boilly et Océane Richard.
Le chef de centre en a profité pour dresser un court bilan 2021 : 117 interventions à ce jour, un effectif de 14 pompiers dont 3 femmes et il a remercié les nouvelles recrues MM. Jordan Pierre, Killian Boilly et Léo Bertrand.

Après le défilé en tenue accompagné des Pellevoi'Zicos pour la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts, cette cérémonie s'est clôturée par un repas au restaurant « Chez Babette ».

Le Centre

La vie associative

Le Souvenir Français

Lors de la réunion du bureau et des délégués du 23 octobre, Danielle Pinguet a été récompensée pour sa présence en qualité de secrétaire depuis sept ans. Elle s'est vu remettre la médaille de bronze et le diplôme correspondant par le président du comité du Souvenir français, Francis Sainson, pour son travail accompli avec *« un grand dévouement et une rigueur remarquable ».*

N.R.

Association de Pêche L'Epinoche

L'Épinoche se porte bien

L'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) L'Épinoche de Pellevoisin a tenu son assemblée générale vendredi 19 novembre à la salle du Conseil municipal, sous la présidence d'Alain Aufrère. L'association offre deux sites de pêche à la ligne possibles : la rivière Le Nahon et l'étang des Buissons.

Après avoir présenté le rapport moral et remercié les distributeurs de cartes, les gardes et les municipalités pour leurs subventions (Far 300 €, Pellevoisin 250 €, Heugnes 50 €, Jeu-Maloches 30 €, Frédille 30 €, Selles-sur-Nahon 30 €), le président laissait la parole à Daniel Rabier, le trésorier. Il a présenté le bilan des ventes de cartes de pêche : au niveau des cartes fédérales, une nette baisse a été enregistrée par rapport à 2020 et 2019 (-38 % globalement et -15 % au niveau des cartes annuelles) ; au niveau des cartes pour l'étang des Buissons, les ventes se sont maintenues par rapport à 2020 et sont en nette augmentation par rapport à 2019. Il a ensuite présenté le bilan financier, qui se trouve encore cette année en excédent.

Le président est revenu sur les différents événements qui ont marqué la vie de l'association

Les membres de l'AAPPMA de l'Épinoche lors de l'assemblée générale.
© Photo NR

durant l'année 2021 avant de présenter les projets 2022 : alevinage du Nahon et de l'étang des Buissons identique à 2021, prévision de travaux sur le Nahon (barrières de franchissement, défrichage) et sur l'étang (réfection d'escaliers, élagage), discussion de la construction d'un ponton handicapé sur l'étang, organisation de l'Enduro Carpe 2022.

Le bureau : président, Alain Aufrère ; vice-président, Michel Rabier ; secrétaire, Michel Tartarin ; secrétaire adjoint, Bruno Bigot ; trésorier, Daniel Rabier ; trésorier adjoint, Pascal Chauveau. L'agrément de Francis Halle, garde de pêche privé, pour assurer la garde des deux sites, a été renouvelé.

N.R.

Le Club de l'Amitié

Nous avons toujours le plaisir de nous réunir chaque mardi au foyer ; sans goûter , avec masque et pass sanitaire.

Les joueuses et joueurs sont assidus malgré les mesures sanitaires.

Nous avons eu le plaisir de fêter le Beaujolais nouveau en grande convivialité.

Notre bureau doit être renouvelé, aussi, **l'assemblée générale se tiendra le mardi 25 janvier à 14 h au foyer rural** .Nous vous attendons nombreux .

Tous, nous remercions chaleureusement Louisette Gavaud qui, malgré ses soucis de santé et son éloignement, nous envoie en lecture une tranche de vie à chaque parution d'info plus .

Très bonne année 2022 à toutes et tous .

A très bientôt .

Le bureau

Familles Rurales

L'association Familles Rurales d'Ecueillé recherche des aides à domicile pour le maintien des personnes âgées ou personnes handicapées pour les tâches quotidiennes de la vie courante (toilette, ménage, courses, repas, etc…

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Fabienne LUSSEAU en envoyant lettre de motivation et CV au bureau de Pellevoisin - 5 bis rue Jean Giraudoux - 36180 PELLEVOISIN - Tél : 02.54.39.09.27.

Le Syndicat d'Initiatives

De la part de toute l'équipe du Syndicat d'Initiatives.

Le Président.

Union Sportive de Pellevoisin

Toute l'équipe de l'Union Sportive de Pellevoisin vous présente leurs meilleurs vœux pour 2022 et surtout une très bonne santé.

Le Président et le bureau

Randonnée pédestre

Le 30/01/2022

3 circuits : 12 - 15 - 19 km

Inscriptions à partir de 7 h 30 au Foyer rural

De nouveaux producteurs Bio en permaculture

un projet vertueux à Pellevoisin...

À l'Ombre des Noyers est une ferme et des jardins agroécologiques conçus selon les principes de permaculture et d'agroforesterie.

A la tête de ce projet innovant, Estelle décide de s'installer il y a presque un an sur notre territoire pellevoisinois soutenue et épaulée par son compagnon. Leurs cultures sont diversifiées : légumes, fruits, fleurs ornementales et comestibles, plantes aromatiques et médicinales sont cultivées de manière conjointe et associative dans le but de s'apporter des bénéfices mutuels.

Les semences utilisées sont paysannes (et non hybrides ou génétiquement modifiées), car ici on désire préserver une identité, un terroir et accentuer les richesses locales, on travaille les mains dans la terre, sans énergie mécanique polluante, ni engins qui affaiblissent la structure de celle-ci et il en va de soi, de façon naturelle (sans aucun intrant chimique), parce qu'on a fait le choix, au contraire, d'enrichir et d'alimenter cette terre précieuse, plutôt que de l'appauvrir.

Un petit élevage de poules pondeuses en pâturage vient compléter ce schéma d'autonomie productive et durable et l'on s'impatiente de l'arrivée des ruches qui permettront à d'innombrables abeilles de fabriquer un miel que l'on souhaite éthique.

À la ferme *À l'Ombre des Noyers,* on est aussi artisans culinaires. Certaines récoltes sont transformées au fil des saisons en confitures, compotes, veloutés de légumes, sauces, chutneys, jus de fruits, vinaigres, huiles, farines, etc...; des procédés de conservation naturelle pour nous régaler les papilles tout au long de l'année.

Un des fours à pain de la propriété qui jadis était déjà employé pour cuire le pain des habitants environnants, a été restauré et remis en service. On y cuit désormais à nouveau du pain de campagne, au levain vivant, pétri et façonné à la main et avec amour, au feu de bois donc et dont les recettes sont là encore inspirées par le rythme des saisons. Les farines utilisées sont pour la quasi totalité des farines provenant de céréales anciennes, toutes issues de l'agriculture biologique et surtout le plus locales possibles. On profite de ces fournées pour y cuire bien d'autres gourmandises qu'ils nous invitent à découvrir aux côtés de leurs récoltes hebdomadaires (légumes, fruits, fleurs, plantes aromatiques et médicinales) et de leur gamme d'épicerie le mardi matin au marché de Pellevoisin, le mercredi matin au marché de Loches, et le samedi matin au marché de Châteauroux (Place de la République) en attendant de pouvoir nous accueillir prochainement dans leur boutique de campagne.

A l'Ombre des Noyers
2 La Biaiserie -
36180 Pellevoisin
Tél : 06 19 53 18 71

Bien cordialement,

Estelle *A l'Ombre des Noyers*

Et si l'on parlait du jardin d'agrément et potager

Travaux au jardin d'agrément

Je vais aborder plusieurs sujets sur les plantations en hiver :

⇒ **Les hellébores ou Roses de Noël :** Ils font parties de la famille des ranunculaceae. En français, le nom vulgaire est associé à hellébore qui peut être aussi orthographié éllebore. Les hellébores sont des plantes herbacées. Ils fleurissent à la fin de l'hiver au début du printemps. Il faut les planter de préférence à l'automne ou au printemps. Préparez les emplacements à mi-ombre sous des arbustes à feuilles caduques mais évitez les expositions ventées.

Quelques exemples d'hellébores dans les plus rares :

- Hellébore orientale Abricot guttatus : floraison de février jusqu'à mi-avril, cet hellébore exhibe de grosses fleurs abricot clair ponctuées de rouge et finement marginées de rouge éteint.
- Hellébore orientale Anémone jaune : une jolie rose de Noël aux fleurs jaune tendre, un coloris rare et lumineux pour éclaircir des zones ombragées du jardin.
- Hellébore torquatus Party Dress Hybriden : un magnifique hellébore vert double très rare.
- Hellébore oriental double aubergine : fleurs doubles de formes parfaites avec un liseré blanc et très original évoquant des nymphéas, où chaque pétale d'un riche violet aubergine et finement bordé de blanc, autour d'un cœur d'étamines blanches.
- Hellébore oriental double verte guttatus : des fleurs doubles de forme parfaite semblables à des nymphéas et un délicieux coloris hésitant entre le vert d'eau et le vert amande caractérisent la floraison de cet hellébore. Cette variété, comme une petite divinité végétale et facétieuse, incarne à le perfection le renouveau du printemps au cœur de l'hiver.

⇒ Hostas : Plantations et variétés

L'hosta est une vivace à la floraison discrète au printemps et à la fin de l'été mais c'est son sublime feuillage, qui est le plus réputé. L'hosta peut faire une hauteur de 20 cm à 80 cm suivant les variétés. Exposition mi-ombre, sol riche, plantation au printemps, distance entre deux, 30/40 cm.

- Hosta Angel Falls : Magnifique hosta au port érigé, larges feuilles vertes avec au centre des taches jaunes.

Dictons pour le jardin en hiver

⇒ Janvier de givre, année de fruits.
⇒ Année de neige, année de pain.
⇒ Mauvaises herbes croîssent toujours, même en hiver.
⇒ Février n'a pas deux jours pareils.
⇒ Février, sans neige, saison d'été sèche.
⇒ Mars sec, c'est du blé partout.
⇒ Bon merle en mars a déjà fait sa nichée.
⇒ Le beau temps en mars se paye en avril.

Le jardin botanique anglais Rosa Mystica ouvrira ses portes à la visite le dernier week-end du mois de juin avec la participation de Mme ROUX Danièle qui exposera ses peintures parmi les végétaux du jardin.

M. Tessier Francis

Pages pratiques

MEMENTO PERMANENCES

Horaires d'ouverture de la mairie au public :
- Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h
- Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h les semaines impaires
- ☎ 02.54.39.00.68
- Courriel : pellevoisin@orange.fr

M. SAUGET Gérard, Maire, reçoit sur rendez-vous .

Garderie périscolaire : 02.54.39.01.63

Relais bibliothèque : 02.54.38.57.22
E-mail : mediatheque.pellevoisin@orange.fr
- Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 30
- Le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Médiathèque d'Écueillé 02.54.40.59.10
E-mail : mediatheque.ecueille@orange.fr
Mardi et vendredi de 15 h - 18 h
Mercredi de 10 h - 12 h et 15 h - 18 h
Samedi de 9 h - 12 h

Mission Locale Jeunes : 02.54.07.70.00.

URGENCES : SAUR 0587231009
Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Accueil sans abri 115

Brigade de gendarmerie Écueillé
Accueil le lundi de 14 h à 19 h et
le samedi de 8 h à 12 h
Pour toute urgence, composer le **17**

Transport de car l'Aile Bleue :
Livrets en Mairie.
Service à la demande : 0 800 77 86 21
19 lignes de transport sur le territoire de l'Indre.

Réunions du Conseil Municipal :
Voir en Mairie

Volailler :
Pour tous renseignements 02.47.92.17.80

Marché :
- Tous les mardis de 10 h 00 à 12 h 30

Ramassage des ordures ménagères :
- Tous les jeudis matin

Bureau Familles Rurales : 02.54.39.09.27
Permanences sur rendez-vous:
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 17 h.

Conciliateur de Justice :
- le mercredi de 9 h 30 à 10 h 30 à la mairie d'Écueillé

Bureau de LA POSTE
Horaires : du lundi au samedi 9h - 11h20.
Dernière levée du courrier à 15 h 00.

Horaires de la déchetterie :
- lundi 9 h à 12 h,
- vendredi et samedi 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Permanences sociales :
- Une assistante sociale de la DPDS , prendre RDV au 02.54.00.18.99.
- MSA, s'adresser à Valençay au 02.54.29.46.91

Trésorerie du Blanc :
Service de gestion comptable de Le Blanc
14 rue Jeles Ferry
BP 212
36300 LE BLANC
Tél : 02.54.37.01.70

État civil

Mariages :

Le 27/11/2021 :

Mme ROYER Lolita et
M. MEZHOUD Jérôme

Décès:

Le 04/10/2021 : Mme HUGUET Colette
Le 25/10/2021 : M. DIGUERRE Bernard
Le 05/11/2021 : Mme DUBREUIL Lucienne
Le 13/11/2021 : Mme LUTHIER Pélayja
Le 15/11/2021 : Mme AUGUSTIN Nicole
Le 11/12/2021 : M. BONNEAU Michel
Le 16/12/2021 : M. LOUET Michel

Très haut débit mobile et TNT

LE RÔLE DE L'ANFR DANS LA PROTECTION DE LA RÉCEPTION TV

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est **un établissement public administratif** placé auprès du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.
Elle est **chargée par la loi**, conjointement avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel, de la protection de **la réception de la TNT** reçue par voie hertzienne terrestre, c'est-à-dire par l'antenne râteau installée sur le toit.

QUAND L'ANTENNISTE INTERVIENT-IL ?

Les difficultés de réception peuvent être liées à des installations domestiques défectueuses.
Celles-ci relèvent de la responsabilité du téléspectateur en habitat individuel, du gestionnaire d'immeuble en habitat collectif.
Ils doivent donc faire appel à un antenniste pour une remise à niveau des équipements.

QUAND L'ANFR INTERVIENT-ELLE ?

L'Agence apporte son expertise technique lorsque les problèmes ont une cause extérieure à l'installation individuelle ou collective.

C'est par exemple le cas pour :

- des dysfonctionnements de l'émetteur qui diffuse les signaux TNT ;
- des évolutions de la diffusion engendrant des modifications de la couverture TNT ;
- des brouillages causés par d'autres services utilisant également des fréquences.

QUELLE EST LA SITUATION DU DÉPLOIEMENT DANS VOTRE COMMUNE ?

Le très haut débit mobile continue de se déployer. En se rendant sur le site mis en place par l'ANFR - www.cartoradio.fr - les collectivités locales et les particuliers peuvent connaître l'emplacement précis des sites des réseaux mobiles.

Le très haut débit mobile se déploie dans votre commune sur des fréquences qui peuvent, dans certains cas, altérer la bonne réception de la TNT.

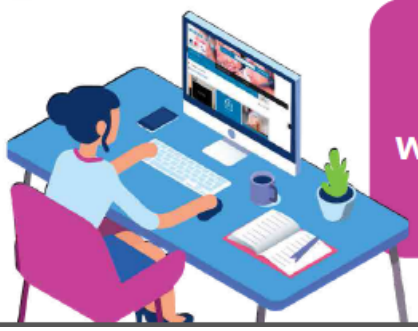

POUR CONTACTER L'ANFR

www.recevoirlatnt.fr

0 970 818 818
(appel non surtaxé)

Calendrier des randonnées

Randonnées pédestres & *VTT*

Dates	Lieux	Parcours	Inscriptions/Départs
16/01/2022	Châteauroux - Le Fontchoir	10 - 14 - 18 km	7 h 30 - 9h 00
23/01/2022	Châteauroux - Maison quartier est	10 - 14 - 19 km	7 h 30 - 9 h
30/01/2022	Pellevoisin - Foyer rural	12 - 15 - 19 km	7 h 30 - 9 h
06/02/2022	Montierchaume - Foyer rural	10 - 13 - 16 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
13/02/2022	Velles - Salle des Fêtes	12-15-18-22 km	7 h 30 - 9 h 00
20/02/2022	Langé - Salle polyvalente	9 - 12 - 18 km	7 h 45 - 9 h 00
27/02/2022	Vineuil - Salle des Fêtes (repas)	9-11-13-15-18,5-21 km	7 h 15 - 9 h 00
06/03/2022	Selles sur Nahon - Salle des Fêtes (repas)	11 - 15 - 18 - 28 - 33 km	6 h 00 (28 et 33) - 7 h 30
13/03/2022	Malicornay - Salle des Fêtes	10 - 14,5 - 18,5 km	7 h 30 - 9 h 00
20/02/2022	Barilla/Harry's Châteauroux - Centre loisirs Moulin de La Valla	11 - 15 - 19 km	7 h 30 - 9 h 00
27/03/2022	Sougé - Salle des Fêtes	10 - 14 - 18 km	7 h 30 - 9 h 00
03/04/2022	Ardentes 20ème randonnée départementale - Salle Agora	25 - 28 km 9 - 12 - 15 - 18 km 4 km	6 h 30 7 h 30 - 9 h 00 14 h 30

Collecte et pré-collecte des ordures ménagères

Extension des consignes de tri

A partir du 1er janvier 2022, **vous pouvez déposer dans le bac jaune tous les emballages ménagers sans distinction :** emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée… Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

Concernant les biodéchets, le ramassage sera mis en place courant février et, à ce jour, la commune de Pellevoisin ne dispose pas encore des poubelles et des sachets destinés à ce tri.

A PARTIR DU 1ER JANVIER 2022

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES ET PAPIERS

Tous les papiers

Briques et emballages en carton

NOUVEAU
TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Jetez les emballages vides, en vrac et non imbriqués

Emballages en métal

Bouteilles et flacons en plastiques

Autres emballages plastiques

ORDURES MÉNAGÈRES

Déposez vos déchets dans un sac puis dans le bac

Déchets ménagers

Petits objets

Vaisselles cassées

Déchets d'hygiène

VERRE

Bouteilles en verre

Retirez les bouchons, capsules et couvercles

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

Bocaux en verre

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service prévention des déchets

☎ : 06 86 40 16 45

💻 : environnement.ccev@gmail.com

CITEO

CCEV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÉCUEILLÉ - VALENÇAY

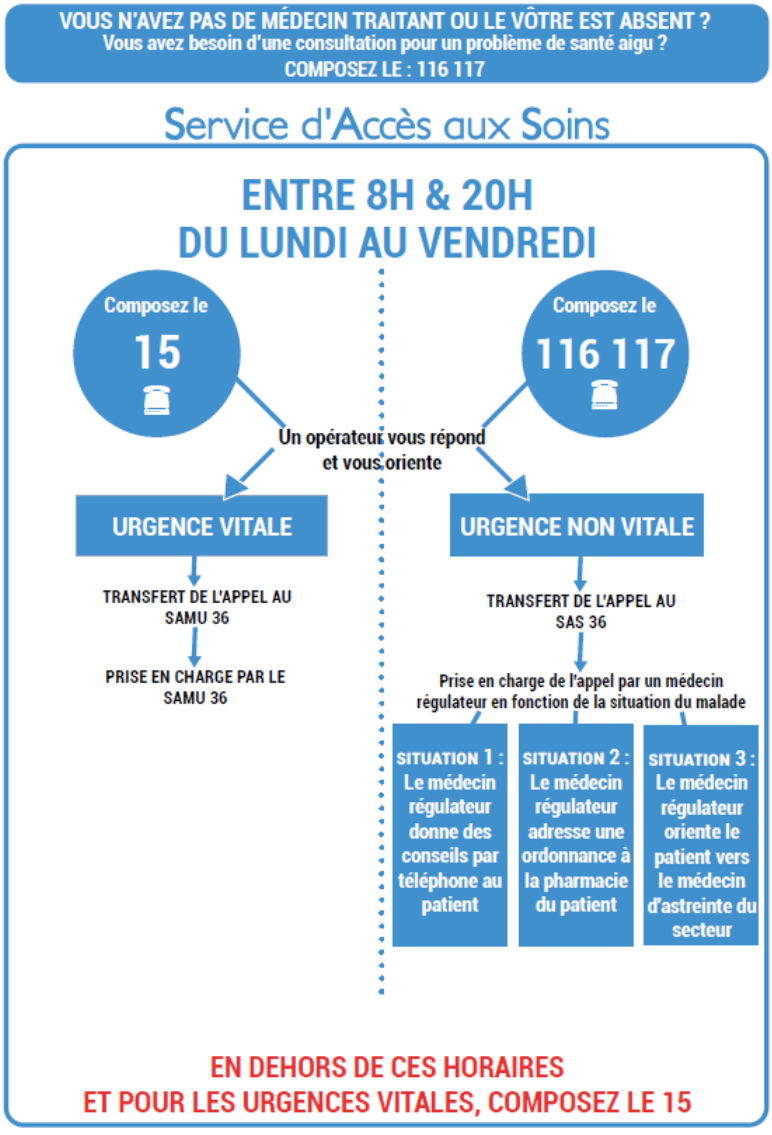

CORRESPONDANT
NOUVELLE –REPUBLIQUE

N'hésitez pas à contacter le correspondant

Thierry Maquin,
tél/fax : 02.54.26.16.09 ou 06.80.89.27.10.
Par Mail : maquint@orange.fr.

CORRESPONDANTE
LA RENAISSANCE LOCHOISE

N'hésitez pas à contacter la correspondante

Fanny BEUNZA
Tél: 07.80.06.16.32.
Par Mail : fannybeunza.rl@outlook.fr

Notes d'histoire locale

Bonjour à tous, amis lecteurs.

Comme l'on dit dans nos campagnes, il y a un petit bout de temps que je n'ai pas "taillé une bavette" avec vous , c'est à dire , bavardé.

Les sujets ne manquent pas : depuis l'invisible virus du Covid 19, la météo bizarre, la politique, les évènements mondiaux, les phénomènes atmosphériques, etc....

Notre vie pourrait s'inspirer de proverbes ! Par exemple, "ne remets pas à demain ce que tu peux faire le jour même".

C'est bien vrai, demain ne nous appartient pas, tant de choses peuvent arriver d'ici à demain. Le temps de faire ouf! et tout chavire complètement. Cela nous oblige à changer d'habitudes.

Qui n'a pas dans sa famille, un parent, frère, mari, cousin, ou ami qui se retrouve avec un bras cassé , ou une jambe, un genou qui ne veut pas se plier, des doigts malhabiles ,etc...ce qui m'amène à cette constatation: on a alors souvent besoin d'aide. Aide pour la toilette, aide pour ramasser un objet que l'on a fait tomber, aide pour manger, aide pour marcher. Marcher .....mettre un pied devant l'autre , c'est pas rien : pouvoir s'offrir une balade dans la nature, dans les bois, ramasser les champignons, respirer les arbres, et tant de gestes qui deviennent impossibles! Alors une aide, c'est bon pour s'évader un peu du quotidien, une aide pour casser la monotonie des heures.

On se sent plus fort avec une aide qui vient du cœur, bienveillante, sincère.

On se sent moins défavorisé parce c'est dur à vivre de perdre tous nos moyens.

La vie moderne aussi nous prive de tout : autrefois, on avait boucher, boulanger, épicier, etc...qui faisaient une tournée par semaine, régulièrement. Disparu cela : ce n'est pas rentable ! Heureusement s'il y a une bonne âme dans votre entourage pour vous apporter un pain avec le sien, une tranche de jambon blanc avec son steak, sans quoi, vous pouvez vous taper sur le ventre !

Parallèlement on rentre dans la catégorie des assistés, des dépendants. Vous devenez donc dépendants, donc pas intéressants.

Mais cette dépendance permet de vivre donc avec l'aide qu'on vous apporte.

Réfléchir à la portée de cette aide!

Dans quelques semaines, on pensera à fêter Noël....avec quelques restrictions sanitaires, on pourra avoir notre marché de Noël. Si le temps veut bien être clément, on fera la fête! Boire un verre avec des amis, retrouver quelques instants de l'entrain pour remercier ceux qui se sont dévoués pour organiser cette manifestation.

De sévères accidents de santé me contraignent à avoir besoin d'aide mais j'ai la chance d'avoir comme on dit "la tête sur les épaules" ce qui permet cette petite causerie avec vous.

Même si on est dépendant, Noël reste une belle fête. Tous ensemble, crions « Joyeux Noël », gardons l'espoir, source de force.

VIVE NOEL !

Louisette GAVAUD.

Les 2èmes lundis au Tribunal Judiciaire de Châteauroux de 14h à 17h sur RDV

- Rédaction de courriers administratifs, professionnels, …
- Remplir un dossier administratif
- Comprendre un document administratif et en déchiffrer le langage
- Argumenter une demande

Rdv à prendre au 02 54 60 35 16 – 06 31 80 75 29

cdad-indre@justice.fr